



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2020

Le 12 novembre deux mille vingt à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Bernard COVAREL, Maire.

Date de la convocation : 6 novembre 2020

PRESENTS : Christelle BATAILLER, Georges BUISSON-RIEUX, Pascal DOMPNIER, Cécile ELIN, Nicolas LAMBERT, Roland MOLLARET, Aimie PASCHAL, Nathalie RONCO, Sébastien ROSSAT, Pascal SIBUE, Stéphane TRUCHET.

ABSENTS :

Elodie DOMINJON, Frédéric FLORES, Fernand AUGERT procuration à Georges BUISSON-RIEUX.

NOMBRE DE MEMBRES :

⇒ Afférents au conseil municipal : 15

⇒ En exercice : 15 - Présents : 12 - Votants : 13 - Procuration : 1

SECRETARE DE SEANCE : Christelle BATAILLER.

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 7 octobre 2020.

Rajout à l'ordre du jour :

- Proposition de rachat du véhicule des services administratifs,

Vote : à l'unanimité

Denis CHAPPELLAZ, du cabinet COM2C, présente au conseil municipal un historique des réformes des finances publiques des 10 dernières années. Il présente également l'évolution du budget de la commune sur cette période et les prévisions sur les prochaines années.

1. Intégration des résultats 2019 et Décision Modificative n°2 – Budget communal

Monsieur le Maire propose d'intégrer les résultats de l'exercice 2019 pour un montant de 1'745'301.64€ répartis de la manière suivante :

- En section de fonctionnement recette de 1'338 264.64€
- En section d'investissement dépense de 407'037€

Ce qui entraîne une décision modificative pour l'intégration de ces résultats dans le budget communal 2020.

Vote : à l'unanimité

2. Intégration des résultats 2019 et Décision Modificative n°1 – Cinéma

Monsieur le Maire propose d'intégrer les résultats de l'exercice 2019 pour un montant de 59'079.22€ répartis de la manière suivante :

- En section de fonctionnement recette de 33'428.26€
- En section d'investissement recette de 25'650.96€
- En section d'investissement dépense de 25650.96€

Ce qui entraîne une décision modificative pour l'intégration de ces résultats dans le budget cinéma 2020.

Vote : à l'unanimité

3. Marché de déneigement

Sébastien ROSSAT, adjoint au Maire, informe des résultats de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie ce jour à 17h avec Denis CHAPPELLAZ, Cabinet COME2C, concernant le marché de déneigement qui prenait fin à 12h.

Le marché était composé de deux lots :

- Lot 1 : Les plans – Comborcière
- Lot 2 : Simianaz – Eriscal – Bellard

Trois candidatures ont été enregistrées. L'analyse a été réalisée avec une importance sur la valeur technique pondérée à 60% et sur la valeur économique pondérée à 40%.

Les résultats du traitement sont les suivants :

- Lot 1 : Entreprise BAUDRAY Frédéric
- Lot 2 : Entreprise DUVERNEY TP

Ce marché est mis en place pour une durée de 1 an, reconductible 3 fois sans reconduction tacite, chaque entreprise sera notifiée pour la reconduction du marché.

Sébastien ROSSAT ajoute que la réflexion engagée depuis quelques mois pour une organisation optimale du déneigement, du stationnement et de la circulation - notamment avec la mise en place de ce nouveau marché de déneigement et du sens unique sur la station - fera l'objet d'un suivi rigoureux tout au long de la saison et d'un bilan à la fin de l'hiver.

Concernant les hameaux, les services techniques communaux seront très présents avec un renfort matériel. Deux engins se répartiront le déneigement depuis La Rochette jusqu'au Plan des Rois.

Vote : à l'unanimité

4. Tarifs communaux 2021.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans ce contexte particulier de crises sanitaire et économique, la commission des finances propose de ne pas augmenter les tarifs communaux.

Les tarifs communaux pour l'année 2021

DOMAINE PUBLIC	MONTANT PROPOSE
Marché forain	6 € le mètre linéaire
Stationnement place de parking de Bellard – saison hiver	60 € la place pour les habitants 70 € la place pour les commerçants
Droit de stationnement des taxis (annuel)	120 €
TARIFS OCCUPATION DOMAINE PUBLIC – ETE	
de 0 à 50m ²	300 €
de 50m ² à 100m ² + parapente	400 €
de 100m ² à 200m ²	600 €
de 200m ² à 500m ²	800 €
500m ² et plus	1 000 €
TARIFS OCCUPATION DOMAINE PUBLIC – HIVER	
de 0 à 50m ² + moto-neige enfants	600 €
de 50m ² à 100m ²	800 €
de 100m ² à 200m ²	1 200 €
de 200m ² à 500m ²	1 600 €
500m ² et plus	2 000 €
CIRQUE	
Forfait	100 €
Caution cirque	1 000 €

SALLES DE REUNION (par séance)	
Salle Jean-Pierre Augert	230 €
Salle Mont Charvin	230€
Salle Municipale	120 €

Salle ancienne école de La Bise	120 €
Salle de cinéma L'Igloo à la Toussuire	310 € par demi-journée
SEPULTURES	
Concessions trentenaires	
9 places	400 €
6 places	300 €
3 places	200 €
COLOMBARIUM	
Concessions trentenaires	
Concession + emplacements	500 €
PHOTOCOPIES	
Pages A4	0,20 €
Page A3	0,40 €
A4 recto-verso	0,40 €
A3 recto-verso	0,60 €
Tarifs tirages cadastraux	
Tirage A4	1,00 €
Tirage A3	1,50 €
ACCUEIL PERISCOLAIRE, CANTINE et PAUSE MERIDIENNE	
Tarif de la garderie communale de la Toussuire matin et soir	60 € le trimestre ou 3 € de l'heure
Tarif de la garderie communale à Fontcouverte (le matin de 7 h 30 à 8 h 20 – fin de matinée de 11 h 30 à 12 h – début d'après-midi de 13 h à 13 h 30 et le soir de 16 h 30 à 17 h 30	60 € le trimestre ou 3 € de l'heure
Repas cantine scolaire	5.50 €
Pause méridienne – la séance	3 €

TARIFS CINEMA		
Dénomination	Grille normale	Grille 3D
Tarif plein	8 €	10 €
Tarif – 18 ans	7 €	9 €
Tarif – 14 ans	4 €	6 €
Tarif étudiant	7 €	9 €
Tarif + 65 ans	7 €	9 €
Tarif famille nombreuse	7 €	9 €
Tarif demandeur d'emploi	7 €	9 €
Ciné chèque	6 €	8 €
Gratuit	0 €	0 €
Scolaire commune	2.5 €	4.5 €
Scolaire extérieur	3 €	5 €
Tarif spécial (séance en cas de mauvais temps)	5 €	8 €
Abonné	6 €	6 € + supp abonn 2 €
Tarifs de groupe pour les centres de vacances	2.5 €	2.5 €

Vote : à l'unanimité

5. Dépenses de la section d'investissement avant le vote du budget 2020

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'engager 25% des dépenses d'investissement 2020 avant le vote du budget 2021.

Vote : à l'unanimité

6. Motion pour la défense et l'avenir du site industriel de FERROPEM sur les communes de Montricher-Albanne ainsi que sur les autres sites alpins

Monsieur le Maire fait lecture de la motion proposée par le conseil communautaire. L'ensemble du conseil communautaire souhaite faire part de sa vive inquiétude vis-à-vis de la menace de plus en plus forte d'un plan de restructuration massif de l'entreprise FERROPEM, sur le site du Bochet à Montricher-Albanne, celui de

Château-Feuillet à La Léchère et celui des Clavaux à Livet-et-Gavet en Isère. L'entreprise FERROPEM possède par ailleurs 4 autres sites en France.

Vote : à l'unanimité

7. Approbation de la convention relative aux secours aériens français (SAF) hélicoptérés saison 2020/2021

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention proposée avec le SAF relative aux secours hélicoptérés en Savoie pour la saison 2020/2021.

La SAF a décidé de maintenir les tarifs de la saison précédente afin de vous manifester sa solidarité dans cette période difficile.

Dans le but de valider les termes de cet accord et les tarifs proposés, le conseil municipal autorise l'application des tarifs et des dispositions conventionnelles.

Ainsi, le conseil municipal, après avoir délibéré, établit que les tarifs pour l'année 2020/2021 seront de 56.90 € /mn TTC.

Vote : à l'unanimité

8. Affaire CUBRY

Monsieur le Maire expose la proposition de Monsieur et Madame CUBRY, concernant le dévoiement du chemin rural des Plans sur le bord de la RD78. En effet ce chemin rural traverse la parcelle AE40 leur appartenant.

Ce dévoiement permettrait de sécuriser la circulation piétonne à l'entrée de la station.

Vote : à l'unanimité

9. Approbation de l'avenant n°2 à la convention d'adhésion et d'assistance administrative à la mise en œuvre du contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires souscrits par le Centre de Gestion de la Savoie

Monsieur le Maire explique que cet avenant prévoit la prolongation de la convention initiale pour une année supplémentaire et la reconduction des modalités de calcul de la contribution financière annuelle pour l'année 2021 avec le groupement SOFAXIS / CNP.

Vote : à l'unanimité

10. Proposition de rachat du véhicule des services administratifs

La location du véhicule des services administratifs arrive à échéance. Après négociation, la société Alpettaz propose une vente à 10'800€. L'ensemble des conseillers valide la proposition de rachat de ce véhicule.

Vote : à l'unanimité

Information diverses

Stéphane TRUCHET, adjoint au Maire, propose la nouvelle rotation des navettes internes à la station, l'ensemble du conseil valide cette proposition.

Monsieur le Maire fait lecture du courrier préfectoral en date du 5 novembre 2020 relatif à la sécurité en montagne pour la saison hivernale 2020-2021, concernant les domaines skiables des stations de sports d'hiver.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir désigner un référent « Covid ». Ce référent sera sollicité pour toutes les questions sur le sujet. Aimie PASCHAL est désignée et accepte la mission.

Sébastien ROSSAT, adjoint au Maire et vice-président de la commission du personnel, informe le conseil municipal du départ de Lara GARRIOCK, agent aux services administratifs depuis 2016. Christine FAYON-LAMBERT, assurera le remplacement de Lara pendant la fermeture du cinéma.

Le 16 novembre, la commune accueillera son nouveau policier municipal, Patrick GRANGER.

Sébastien ROSSAT informe que les entreprises Mauro Maurienne et Eiffage route ont chacune fait don de matériels ou matériaux à la commune. Il tient à les remercier pour ces gestes commerciaux.

Levée de la séance 21h00

Le Maire,
Bernard COVAREL

